

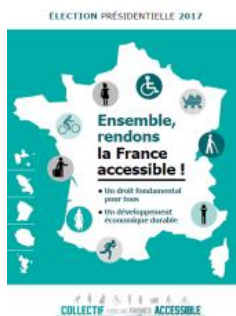


La nouvelle carte mobilité inclusion

La nouvelle carte mobilité inclusion, qui remplace les cartes d'invalidité, de priorité et européenne de stationnement, est en vigueur depuis le 1er janvier 2016. Les droits qui y sont attachés restent inchangés, tout comme les critères d'attribution. Le support évolue donc vers un support de taille d'une carte de crédit, qui sera plus rapidement imprimé et donc diffusé aux bénéficiaires, et qui sera transmis en double exemplaire, dont l'un devra être mis derrière son pare-brise. Les nouvelles cartes peuvent être attribuées depuis le 1er janvier. Les anciennes cartes restent valables au plus tard jusqu'en 2026, date à laquelle seules les nouvelles cartes seront valables.

[En savoir plus](#)

Revendications



Pour une France accessible

Le Collectif pour une France accessible, dont la FNATH est membre, publie son plaidoyer à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017 : « [Ensemble, rendons la France accessible](#) ». Ce

Accès aux droits



Congé parental

A compter du 1er janvier 2017, le congé de proche aidant se substitue au congé de soutien familial. Ce congé non

Vie de l'association



FNATH RECYCLAGE. Une opération pour faire connaître la FNATH
Relayer cette campagne nationale de

document a pour vocation d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle à la nécessité de rendre la France accessible pour tous. Aussi, ces derniers sont appelés à se prononcer sur 18 engagements.

[Lire la suite >:>:>](#)

rémunéré peut bénéficier au salarié s'occupant d'un membre de sa famille handicapé ou en perte d'autonomie, mais aussi aux aidants sans lien de parenté avec la personne qu'ils aident et aux aidants de personnes accueillies en établissement. Ce congé peut être transformé en période d'activité à temps partiel et utilisé de façon fractionnée (pour une durée minimale d'une journée).

[Lire la suite >:>:>](#)

collecte et de recyclage des téléphones portables et des cartouches d'imprimantes à jet d'encre, c'est s'engager aux côtés de la FNATH dans une démarche « éco-citoyenne » et soutenir notre association. L'argent récolté permet de financer, dans toutes les structures de la Fnath, des actions de prévention des accidents de la vie. Le recyclage des téléphones portables c'est aussi une question de développement durable et de préservation de notre environnement.

[En savoir plus](#)

Formation

La FNATH habilitée

La FNATH fait partie, avec le Collectif interassociatif sur la santé, des deux associations habilitées à former les usagers du système de santé. Elle organisera ainsi un cycle de formation à destination de ces représentants dans le courant du 1er semestre 2017. Si vous êtes intéressés et concernés, contactez-nous.

Retrouvez-nous sur Facebook

Devenons « amis »

Plusieurs fois par semaine, nous postons de nouvelles informations sur le [site facebook de la FNATH](#). N'hésitez pas à le consulter régulièrement, à « liker » les différentes informations et à les partager. Vous retrouverez notamment la carte de vœux de la FNATH que vous pouvez largement diffuser (www.fnath.org/voeux2017).